

# 3

## MICRO-STATION assainissement autonome



### AUTONOME ET MODERNE

Simple, propre, fiable et économique, une micro-station vous permet de **GÉRER VOS EAUX USÉES EN TOUTE SÉRÉNITÉ** lorsque l'assainissement autonome s'impose. **MOINS ENCOMBRANT ET PLUS ÉCOLOGIQUE** qu'une fosse sceptique traditionnelle, la micro-station se fera discrète à proximité de votre maison et autorisera la plantation d'arbres et arbustes sans être pénalisée par un épandage trop important. Les eaux traitées par une micro-station peuvent être directement rejetées en milieu naturel superficiel (fossé), au réseau d'eau pluviale collectif ou dispersée à la parcelle. Au final, la mise en place d'un traitement par micro-station s'avère plus compétitif que les filières traditionnelles.



### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Aujourd'hui, environ cinq millions de foyers français, soit 20% de la population, ne sont pas raccordés au réseau public de collecte des eaux usées et doivent donc être équipés d'installations d'assainissement non collectif (ANC), particulièrement **ADAPTÉ AUX ZONES D'HABITAT DISPERSÉ**. L'assainissement autonome est encadré par une législation stricte et contrôlé par les **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Selon votre permis de construire, votre habitat répond à un **NOMBRE D'EQUIVALENT HABITANT (EH)** qui détermine la capacité de la micro-station (4EH, 5EH, 6EH, etc.).



### LE TRAITEMENT

Les stations d'épuration que nous proposons font appel un à un **TRAITEMENT BIOLOGIQUE SUR CULTURES LIBRES**, avec séparation des boues de façon séquentielle (procédé SBR) ou à un **TRAITEMENT BIOLOGIQUE SUR CULTURES FIXÉES AÉRÉES** (lit bactérien immergé). Le choix du matériel sera guidé par le nombre d'Equivalent Habitant de votre maison et selon les critères de l'étude de sol. Et parce qu'une micro-station doit vous apporter un **SERVICE DURABLE**, nos matériels sont également sélectionnés pour vous apporter une **MAINTENANCE SIMPLE ET PEU ONÉREUSE**.



**reflexeau**  
L'EAU, TOUT SIMPLEMENT

### SOLUTION CLÉ EN MAIN !

Reflexeau vous apporte une solution clé en main respectueuse de la réglementation et conforme aux agréments ministériels. Au-delà de la pose et de la mise en route de l'installation, nous réalisons si nécessaire pour vous l'étude de sol et la rédaction du dossier administratif du SPANC. Faites appel à nos conseillers pour évaluer et chiffrer votre installation autonome.

Retrouvez l'ensemble de nos services sur [www.reflexeau.com](http://www.reflexeau.com)